

COMITE INTERPAYS FRANCE CHINE
chez Mr. Claude SARRIC Président 13 rue des Tisserands
67290 WINGEN SUR MODER
REGISTRE DES ASSOCIATIONS Sous-préfecture de FIGEAC

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 19 novembre 2011**

Le dix-neuf novembre de l'an deux mil onze à quatorze heures, les membres du Comité Interpays France Chine, -C.I.P.-, régulièrement convoqués par messagerie électronique, conformément aux dispositions statutaires titre IV article 13, disposant chacun du rapport d'activités et du rapport financier, se sont réunis virtuellement en assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Rapport d'activités pour l'exercice 2010-2011
- 2 Rapport financier pour la même période valant quitus au trésorier
- 3 Fixation du montant des cotisations annuelles
- 4 Propositions de programme et suggestions pour 2011-2012

L'assemblée générale est présidée par monsieur Claude SARRIC, président en exercice, assisté de monsieur Guy LEPOUTRE, secrétaire.

Le président constate que 8 membres ont pris part dans les délais au vote sur les résolutions proposées, sur un total de 37 membres individuels et/ou représentant de district fondateur et de club.

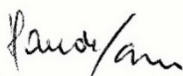
8 suffrages exprimés, 8 votes valides, vote blanc ou nul : zéro.

Chacune des trois premières résolutions a été adoptée à l'unanimité des votants. Quitus est donné au président et au trésorier.

La question 4, relative au programme et suggestions pour 2010-2011 a fait l'objet des commentaires suivants : - contribution du C.I.P., section française, sur ses fonds propres, au R.C. SHANGHAI, pour une action locale à définir, à hauteur de 1000,00 € - appel à candidatures pour le comité débutant le 01 juillet 2013 - encourager les résidents français en Chine à faciliter les contacts avec les compatriotes nouvellement établis pour leur intégration (étudiants, Rotaractiens, Interactiens, Rotariens, amis, relations professionnelles).

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est déclarée close par le président à quatorze heures trente. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président en exercice et le secrétaire. Copie transmise au bureau des associations de FIGEAC.

Le président



Claude SARRIC

Le secrétaire



Guy LEPOUTRE